

CAMEROON RADIO-TELEVISION
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**ADDITIF N° 01 AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/CRTV/CIPM/2025 DU 03 SEPTEMBRE 2025 POUR LA FOURNITURE DES
ARTICLES LABELLISES POUR LA BOUTIQUE « MAISON DES SOUVENIRS » DE LA
CMCA, EXERCICE 2025**

AU LIEU DE :

Pièce n°01 : Avis d'Appel d'Offres

Version Française :

12. Remise des Offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise sur la plateforme COLEPS au plus tard le 08 OCTOBRE 2025 à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible : « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous et, dans les délais impartis à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40 :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°. 003/DC/CRTV/2025 DU _03 SEPT 2025_ POUR
LA FOURNITURE D'ARTICLES LABELLISES A LA CMCA EXERCICE 2025.
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08 OCTOBRE 2025 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

Version anglaise :

12. Submission of bids

Each Bid shall be drafted in English and French.

Tenders must be received on COLEPS platform no later than 08TH OCT 2025 at Noon. A back-up copy of the bid recorded on a must be sent in a sealed envelope, clearly and legibly marked as follows: In addition to the above statement, the company must also provide a "backup copy" within the given deadline to the CRTV'S Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, 9th floor, Room 911, of the TV Production Centre Mballa II - Yaounde, P.O. Box: 1634 Phone Number: 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Extension 4911; Fax: 222 20 43 40 :

**QUOTATION REQUEST NOTICE NO. 003/DC/CRTV/2025 OF THE 03RD SEPTEMBER 2025 FOR
THE SUPPLY OF LABELLED ITEMS TO CMCA, FY2025**

TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING SESSION

14. Opening of bids

The opening of bids shall be done in one stage.

The opening of administrative, technical and the financial bids shall take place on 08TH OCT 2025, at 1 p.m. by the Internal Procurement Commission at CRTV, in its offices at CRTV'S TV Production Centre in Mballa II, Yaoundé.

Only bidders or duly mandated representative with perfect knowledge of the file can attend the opening session.

Under penalty of rejection, the required administrative documents shall be produced in originals or true copies thereof certified by the issuing service, in conformity with the prescription of the special Tender Regulations. They must be less than three (03) months old or must have been established after signature of this Invitation to Tender.

If a document in the administrative file is missing or does not comply with the specifications when the bids are opened, after a period of 48 hours allowed by the Commission, the bid will be rejected.

PIECE N° 2 : REGLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATION

C- DEPOT DES COTATIONS

Article 9 - Date et heure limites de dépôt des cotations

Les cotations doivent être reçues à l'adresse, heure et à la date indiquées dans l'avis de Demande de Cotation.

- Date : 08 OCTOBRE 2025
- Heure : 12h, heure locale (GMTUTC +1).
- et à l'adresse : Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9ème étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II

D. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES COTATIONS

Article 10 - Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés

9.1

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 08 OCTOBRE 2025 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

LIRE PLUTOT :

Pièce n°01 : Avis d'Appel d'Offres

Version Française :

12. Remise des Offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise sur la plateforme COLEPS au plus tard le **17 OCT 2025** à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible : « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous et, dans les délais impartis à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40 :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°. 003/DC/CRTV/2025 DU _03 SEPT 2025_ POUR
LA FOURNITURE D'ARTICLES LABELLISES A LA CMCA EXERCICE 2025.
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".**

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17 OCT 2025** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

Version anglaise :

12. Submission of bids

Each Bid shall be drafted in English and French.

Tenders must be received on COLEPS platform no later than **17 OCT 2025** at Noon. A back-up copy of the bid recorded on a must be sent in a sealed envelope, clearly and legibly marked as follows: In addition to the above statement, the company must also provide a "backup copy" within the given deadline to the CRTV'S Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, 9th floor, Room 911, of the TV Production Centre Mballa II - Yaounde, P.O. Box: 1634 Phone Number: 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Extension 4911; Fax: 222 20 43 40 :

**QUOTATION REQUEST NOTICE NO. 003/DC/CRTV/2025 OF _THE 03RD SEPTEMBER 2025_ FOR
THE SUPPLY OF LABELLED ITEMS TO CMCA, FY2025**

TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING SESSION

14. Opening of bids

The opening of bids shall be done in one stage.

The opening of administrative, technical and the financial bids shall take place on 17 OCT 2025, at 1 p.m. by the Internal Procurement Commission at CRTV, in its offices at CRTV'S TV Production Centre in Mballa II, Yaoundé.

Only bidders or duly mandated representative with perfect knowledge of the file can attend the opening session.

Under penalty of rejection, the required administrative documents shall be produced in originals or true copies thereof certified by the issuing service, in conformity with the prescription of the special Tender Regulations. They must be less than three (03) months old or must have been established after signature of this Invitation to Tender.

If a document in the administrative file is missing or does not comply with the specifications when the bids are opened, after a period of 48 hours allowed by the Commission, the bid will be rejected.

PIECE N° 2 : REGLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATION

C- DEPOT DES COTATIONS

Article 9 - Date et heure limites de dépôt des cotations

Les cotations doivent être reçues à l'adresse, heure et à la date indiquées dans l'avis de Demande de Cotation.

- Date : 17 OCT 2025
- Heure : 12h, heure locale (GMTUTC +1).
- et à l'adresse : Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9ème étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II

D. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES COTATIONS

Article 10 - Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés

10.1

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 17 OCT 2025 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandaté même en cas de groupement d'entreprises.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

